



Association NANTERRUX
Chez M. Antoine GUTZWILLER
28, Square de la Brèche
92000 Nanterre

E-Mail : contact@nanterrix.org

Nanterre, le 12 juillet 2013

Monsieur Hassan HMANI
Copie à : Monsieur le Maire
Mairie de Nanterre
88 Rue du 8 Mai 1945
92000 Nanterre

Références : 2013-429NA

Dossier suivi par : ANTOINE Nicolas

Objet : système d'exploitation utilisé sur les ordinateurs en accès libre de l'Agora

Monsieur,

Nous vous remercions sincèrement d'avoir pris le temps de nous répondre.

Comme nous, vous constatez aujourd'hui la situation inacceptable à laquelle nous a conduit l'utilisation de logiciels privés : la mairie n'est plus en mesure de faire jouer la concurrence sur le marché des systèmes d'exploitation, au moins en ce qui concerne certaines postes, du fait de l'incompatibilité volontaire pratiquée par certains éditeurs de logiciels.

Face à cette situation, deux possibilités s'offrent à nous. La première consiste à accepter le chantage de l'incompatibilité et l'injustice de la situation. L'autre consiste à résister, à refuser ce chantage, et à exiger systématiquement l'interopérabilité, afin de permettre une saine concurrence entre les différents acteurs du marché.

Bien sûr, nous sommes conscients que le changement demande du temps et des sacrifices. Mais plus vite il sera enclenché et plus il sera simple de rompre les dépendances actuelles. Plus nous attendons et plus le coût de sortie sera élevé.

Nous pensons sincèrement que le passage au logiciel Libre est non seulement nécessaire, mais aussi parfaitement raisonnable. Cela peut se faire en 3 étapes.

D'abord, il faut exiger pour toute nouvelle acquisition de logiciels applicatifs que ces logiciels soient libres et multi-plateformes.

Ensuite, migrer les postes qui ne sont pas critiques, et sur lesquels il n'y a pas d'appli-

cations métier, vers des systèmes Libres. Cela concerne au minimum les postes présents dans les écoles, et ceux en libre service dans les médiathèques municipales et à l'Agora. Concernant les premiers cités, cela nous semble particulièrement important. Et nous sommes sûr que cet avis est partagé par la majorité municipale, puisque des représentants du Front de Gauche rappelaient, à l'occasion des dernières élections présidentielles que

« L'éducation est au coeur des priorités du Front de gauche, elle détermine l'avenir d'une nation. Toutes les activités éducatives numériques ne devront uniquement s'exercer qu'avec des logiciels libres. Et nous faisons nôtre la phrase de Richard Stallman qui déclare : « Enseigner un programme non libre revient à enseigner la dépendance, ce qui est contraire à la mission de l'école ». »

Cette étape qui n'est pas critique permet de préparer tranquillement la transition, et de confirmer la faisabilité d'un tel projet. La présence d'un troisième système d'exploitation dans le parc informatique durant cette période de transition, ne devrait pas poser réellement de problème, étant donné que la ville gère déjà deux systèmes différents.

Enfin, l'étape finale consiste à remplacer les derniers logiciels non Libres par des équivalents Libres.

Une telle migration peut être raisonnablement envisagée sur une période de 5 ans. Il ne manque en réalité qu'un geste politique courageux, pour mettre en place le vrai changement. Les municipalités qui comme Nanterre ont la chance d'être représentées par des formations politiques ambitieuses, qui ont parmi d'autres, comme mot d'ordre « Nous on peut », ont le devoir moral de montrer l'exemple et d'initier le changement tant espéré.

L'association Nanterrix est prête à apporter son aide et son expertise dans la mise en place d'une telle démarche.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Association NANTERRUX
Le président, Antoine GUTZWILLER